



PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2024
REUNIONE DI I 25 È 26 D'APRILE DI U 2024
1^{ÈRE} SESSION ORDINAIRE DE 2024
RÉUNION DES 25 ET 26 AVRIL 2024

N° 2024/O1/019

**Question orale déposée par Mme Anne-Laure SANTUCCI
Au nom du groupe « FA POPULU INSEME »**

OBJET : PREDATION AUTOUR DU PATRIMOINE BATI HISTORIQUE

Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse,

La tour génoise du XVI^{ème} siècle de Tuminu a fait l'objet d'un projet d'acquisition par des tiers extérieurs à l'île, qui ont concomitamment déposé une demande administrative de transformation en meublé de tourisme.

Le Conseil municipal de Tuminu s'est exprimé à l'unanimité contre ce projet. La commune souhaite que le bien intègre le patrimoine public.

Cette tour est en effet, un élément important de l'histoire du village et de la Corse. La prise de position de du Conseil municipal de Tuminu et les nombreux appels à la mobilisation ont empêché ce projet d'aboutir.

La municipalité ne disposant pas en l'état, d'un Plan Local d'Urbanisme ni de plan d'occupation des sols ne peut pas faire usage du droit de préemption urbain. Et quand bien même, compte tenu du prix de vente affiché - de l'ordre de 215.000 euros. Elle serait dans l'incapacité d'assumer une telle charge financière.

Ce projet de vente, qui n'est malheureusement pas une exception, a démontré une nouvelle fois, la nécessité absolue d'un statut d'autonomie et d'un pouvoir législatif qui permettra de stopper les logiques de spéculation et de dépossession.

En attendant, de disposer d'un véritable statut d'autonomie qui garantisse les intérêts du peuple corse sur sa terre, la Cullettività di Corsica doit jouer un rôle crucial dans la protection du patrimoine et du foncier, surtout face à la pression croissante liée à la spéculation immobilière.

Il nous semble essentiel de mettre en œuvre des politiques et des réglementations strictes qui préservent ces biens de grande valeur culturelle et historique.

Au-delà d'altérer l'intégrité architecturale et historique des bâtiments, la transformation de certains biens patrimoniaux en logements touristiques provoque une hausse des prix immobiliers, rendant les zones inaccessibles pour les résidents Corses.

Nous nous souvenons des intentions de prédation sur le Couvent santa Catalina de Siscu, ces derniers jours la tour de Tuminu qui a été ciblée... Nous pouvons malheureusement supposer que d'autres édifices emblématiques de notre patrimoine pourraient aiguïser des appétits spéculatifs. Pour éviter que ces biens soient à nouveau menacés par la dépossession et la spéculation, Monsieur le Président du Conseil exécutif, pouvez-vous nous informer sur les moyens dont dispose la Cullettività di Corsica pour enrayer ces phénomènes et préserver notre bien commun ?

Je vous remercie.